

# Vacances bien méritées : pour une décompression réussie !

Non-cadres et cadres,  
siège et Province

Chers collègues stressés,

Votre syndicat vous rappelle que les vacances ne sont pas une option, mais une nécessité vitale ! Voici le mode d'emploi pour une déconnexion réussie :

**Étape 1 :** Localisez votre maillot de bain (indice : pas dans votre armoire de bureau)

**Étape 2 :** Oubliez le code de votre ordinateur professionnel (c'est pour votre bien)

**Étape 3 :** Remplacez votre café du matin par un jus de fruits frais

**Étape 4 :** Apprenez à dire "Je ne fais rien aujourd'hui" sans culpabiliser

N'oubliez pas : la seule chose que vous devez gérer cet été, c'est votre stock de crème solaire !

Bonnes vacances, et rendez-vous à la rentrée pour nos prochaines négociations (bronzés mais déterminés) !



## Pas en congés ?

La période est propice pour faire le point sur **vos objectifs**, et pour réaliser les **formations obligatoires** qui vous sont proposées !





## Le début des congés payés

En 1936 après un mouvement de grève massif, les travailleurs et travailleuses accompagné-es par la CGT ont gagné deux semaines de congés payés.

Un mois après son arrivée au pouvoir, le Front Populaire généralise les congés payés en France. La loi est votée à l'unanimité par les députés le 11 juin 1936 et promulguée le 20 juin 1936. Elle prescrit un minimum de deux semaines de congés par an pour tous les salariés français liés à leur employeur par un contrat de travail.

Pour la première fois, des ouvriers et des ouvrières ont pu partir en vacances. « Être en congés en étant payé, c'était le miracle » raconte un métallo savoyard.

La CGT s'investit alors pleinement dans l'accompagnement des salarié-es au delà du travail. Elle contribue à l'essor du tourisme populaire avec la multiplication des colonies pour enfants, et la création d'un bureau de tourisme.

En 1945 et 1946, c'est la création des Comités d'Entreprise. La gestion des activités sociales passe entre les mains du mouvement ouvrier, qui en fera un puissant outil au service de l'émancipation.

En 1956, la troisième semaine est votée. En 1969 la quatrième, une des revendications de Mai 68. En 1982 on gagne la cinquième semaine.

La réduction du temps de travail est dans le sens de l'histoire. Mais elle n'en reste pas moins une affaire de rapport de force avec le patronat.

Encore aujourd'hui, une large partie des travailleurs et travailleuses ne peuvent pas partir en vacances. Alors continuons à nous battre pour de meilleurs salaires et pour un droit au temps libre !

*«Si j'étais médecin, je prescrirais des vacances à tous les patients qui considèrent que leur travail est important.»  
Bertrand Russell – Mathématicien et philosophe*

**La CGT Generali, parce que de meilleurs accords sont possibles !**

C'est le moment d'y penser !



**Bulletin d'adhésion CGT**  
(lien vers [CGTGENERALI.fr](http://CGTGENERALI.fr))

L'équipe CGT Generali à votre écoute  
Contact : [cgtgeneral@gmail.com](mailto:cgtgeneral@gmail.com) ou  
[eric.oyombo@generali.com](mailto:eric.oyombo@generali.com)